

La place du dessin dans les politiques scolaires catholiques et protestantes du Québec*

Suzanne Lemerise
Leah Sherman

[...] le dessin est une nécessité pour l'exercice des professions manuelles, et la masse du bataillon scolaire devra gagner sa vie à la sueur de son front et à la fatigue de ses bras.¹

La révolution industrielle a eu pour effet de consacrer le rôle fondamental du dessin dans la production en série, d'où la nécessité au XIXe siècle de former des travailleurs aptes à s'adapter à de nouveaux modes d'organisation du travail. Or l'histoire de l'enseignement du dessin est inséparable de l'histoire de l'école.² L'éducation publique au Québec, comme dans les autres pays occidentaux, peut être considérée comme une institution visant à instruire et à discipliner ou "moraliser"³ la classe travailleuse afin de l'adapter aux exigences du développement technique et industriel et ce, pour pouvoir faire face à la concurrence dans une économie de marché libre. Dans l'histoire des systèmes d'éducation populaire et publique, qu'il s'agisse de la France, de l'Angleterre ou des Etats-Unis, le dessin occupe une place importante dans l'élaboration des politiques éducatives.⁴ Dans cet article, nous souhaitons

* *Mot de la rédaction*: Dans le but d'alléger et surtout d'uniformiser la façon de présenter les différentes instances de notre système éducatif, nous avons adopté la règle suivante: Surintendant de l'Instruction publique; Surintendant de l'Éducation; Ministre de l'Éducation; Ministère de l'Éducation; Comité catholique; Comité protestant; Département de l'Instruction publique.

¹Th.-G. Rouleau, C.-J. Magnan et J. Ahern, *Pédagogie pratique et théorique* (Québec: C. Darveau, 1901), 238.

²Kerry Freedman, "Art Education and the Development of the Academy: The Ideological Origins of Curriculum Theory," dans *The History of Art Education: Proceedings from the Penn State Conference* (University Park: The Pennsylvania State University, 1985), 19–27.

³André Petitot, *Production de l'école—Production de la société* (Genève: Librairie Droz, 1982), 233–68.

⁴Une abondante documentation décrit ces phénomènes sociaux. On peut citer en particulier l'étude de Julie Wosk, *Breaking Frame: Technology and the Visual Arts in the Nineteenth Century* (New Brunswick, N.J.: Rutgers University Press, 1992), et celle de Diana Korzenik, *Drawn to Art: A Nineteenth-Century American Dream* (Hanover: University Press of New England, 1985), ou encore se référer au chapitre consacré aux arts visuels et à la révolution industrielle dans le livre d'Arthur Efland, *A History of Art Education* (New York: Teachers College Press, 1990), 49–72.

répondre à deux questions. Premièrement, quelle était la place du dessin dans les politiques scolaires du Bas-Canada et du Québec, au XIXe siècle? Nous empruntons ici à Réginald Grégoire le sens donné au terme “politique,” à savoir “une ligne d’action adoptée par l’Etat dans un domaine particulier.”⁵ Deuxièmement, existait-il des liens entre les communautés catholique et protestante par rapport à la définition de cette discipline?

Notre questionnement s’inscrit dans un programme de recherche d’histoire comparée et interculturelle qui a débuté lorsque Leah Sherman et moi-même nous sommes interrogées sur les rapports que les spécialistes du dessin ont entretenu dans le but de permettre l’implantation du modernisme dans les programmes d’arts plastiques du Québec entre les années 1930 et 1960.⁶ Nous avons esquissé une comparaison de l’évolution des programmes respectifs des deux communautés. Devant le nombre d’interrogations auxquelles nous avons été confrontées quant à l’origine des politiques scolaires d’enseignement du dessin, nous avons pu mesurer l’urgence de creuser davantage le XIXe siècle à ce sujet. Aux fins du présent article, notre période d’étude s’étend du milieu du XIXe siècle à l’aube du XXe siècle.⁷

Notre problématique s’inscrit directement dans celle déjà développée par plusieurs historiens, dont Robert Gagnon. Dans un article intitulé “Les discours sur l’enseignement pratique au Canada français: 1850–1900,” il explique pourquoi et comment “des agents dans le champ social [. . .] se font les promoteurs d’un enseignement plus pratique (basé sur des connaissances scientifiques et techniques) jugé d’autant plus nécessaire qu’il remplit une fonction sociale et économique,” enseignement qui diffère de l’enseignement

⁵Réginald Grégoire, *L’évolution des politiques relatives aux programmes d’études du primaire et du secondaire public du secteur catholique francophone du Québec* (Québec: Ecole nationale d’administration publique, Centre d’études politiques et administratives du Québec, janvier 1987), 4–5.

⁶Suzanne Lemerise et Leah Sherman, “Cultural Factors in Art Education History: A Study of English and French Quebec, 1940–1980,” dans *Framing the Past: Essays on Art Education* (Reston: The National Art Education Association, 1990), 183–201.

⁷Aux fins de cette recherche nous avons consulté les *Rapports du Surintendant de l’Instruction publique* jusqu’en 1905, les *Anciens programmes d’études des écoles catholiques de langue française de la province de Québec*, vol. 1, 1861–1923, les procès-verbaux du Conseil des arts et manufactures jusqu’en 1900. Nous avons repéré systématiquement tous les articles traitant du dessin entre 1857 et 1905 dans les journaux pédagogiques suivants: *Journal de l’Instruction Publique*, *The Journal of Education*, *L’Enseignement Primaire*, *The Educational Record*, *Journal d’Education* et *L’Ecole Primaire*.

classique sous contrôle clérical: “[. . .] Le progrès [en effet] est vu comme nécessaire et bénéfique, l’éducation comme un moyen de le réaliser.”⁸

Cette valorisation du progrès, par le développement agricole et industriel et par l’éducation pratique, est prônée de façon magistrale par trois acteurs principaux: Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, qui fut Surintendant et Ministre de l’Instruction publique,⁹ J. William Dawson, fondateur de l’Ecole normale McGill et principal de l’université McGill (1855–93) et Gédéon Ouimet, Ministre et Surintendant de l’Instruction publique pendant plus de 20 ans.¹⁰ “Il faut une éducation pratique; on ne saurait trop le répéter”¹¹ dit Gédéon Ouimet; J. William Dawson tient le même discours chez ses compatriotes protestants.¹²

Le dessin apparaît comme une des matières clés visant à assurer une formation pratique et utile. Les législateurs croient même nécessaire, en 1876, de légiférer pour assurer un enseignement du dessin dans toutes les écoles de la Province. Nous souhaitons centrer notre réflexion sur l’acte amendant la loi provinciale de l’Instruction publique—40 Vict., ch. 22, articles 32 et 33—qui prescrit l’enseignement du dessin dans toutes les écoles catholiques et protestantes de la Province.¹³ Nous esquisserons brièvement la situation de l’enseignement du dessin avant cette loi de 1876, et nous décrirons le rôle d’une organisation para-gouvernementale, le Conseil des arts et manufactures, dans la promotion du dessin industriel à l’école publique. Nous préciserons la signification de cette législation dans ses rapports avec les finalités politiques et économiques de l’éducation publique interpellant les deux communautés.

⁸Robert Gagnon, “Les discours sur l’enseignement pratique au Canada français: 1850–1900,” dans *Sciences et médecine au Québec: perspectives sociohistoriques*, dir. Marcel Fournier, Yves Gingras et Othmar Keel (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1987), pp. 19–41.

⁹P.-J.-O. Chauveau occupa alternativement le poste de Surintendant de l’Éducation entre 1855 et 1867 et celui de Ministre de l’Instruction publique entre 1868 et 1873, durant la courte existence d’un Ministère de l’Instruction publique (1868–1875).

¹⁰Gédéon Ouimet a été Ministre de l’Instruction publique de 1873 à 1874 et Surintendant de 1876 à 1895.

¹¹Gédéon Ouimet, “Rapport du Ministre de l’Instruction publique de la province de Québec pour l’année 1872 et une partie de 1873,” *Journal de l’Instruction Publique* 19, no. 3 (mars 1875): 35.

¹²J. William Dawson, “L’enseignement des sciences à l’étranger,” *Journal de l’Instruction Publique* 15, no. 1–2 (1871): 3.

¹³“Acte pour amender de nouveau les lois concernant l’instruction publique, en cette province,” sanctionné le 28 décembre 1876, dans *Statuts de la province de Québec, passés dans la quarantième année du règne de sa majesté la reine Victoria et dans la seconde session du troisième parlement* (Québec: Charles François Langlois, 1876), p. 55 (C.A.P. 22, 40 Vict., X).

Enfin, nous traiterons de ce qu'il advient de la-dite législation dans les débats des Comités catholique et protestant de l'Instruction publique.

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN AVANT LA LOI DE 1876: DU DESSIN LINÉAIRE AU DESSIN INDUSTRIEL

Une promotion de l'enseignement du dessin à l'école publique existe avant la publication d'une ébauche d'un premier programme scolaire en 1873. En témoignent les réponses aux questions sur le dessin linéaire publiées dans le *Guide de l'instituteur* de F. X. Valade, qui donne suite à la circulaire no 12 du Surintendant de l'Education, émise par J.-B. Meilleur le 4 juin 1849.¹⁴ Couplé d'abord à l'enseignement de la géométrie, le dessin est ensuite relié à l'arpentage et l'architecture.¹⁵ Avant 1873, plusieurs rapports annuels du surintendant et des inspecteurs font état de la fréquentation de cours de dessin linéaire et artistique au niveau du "cours académique" (correspondant à la 7^e et 8^e année), et des prix de dessin linéaire et artistique sont octroyés. Dans le programme de 1873, on mentionne le dessin linéaire avec les mathématiques, et dans *divers*, on retrouve les notions d'architecture et ce, pour les catholiques et pour les protestants, mais on n'y retrouve aucune mention du dessin artistique. Il est important de préciser que les Surintendants et Ministres de l'Instruction publique Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et Gédéon Ouimet, dans leurs rapports annuels, se prononcent à plusieurs reprises sur l'enseignement du dessin et ils l'associent en priorité à une fonction utilitaire:

On a aussi attaché, en Irlande comme en France, en Belgique, en Prusse, on peut dire partout en Europe, la plus grande importance à l'enseignement du dessin linéaire et architectural et l'on a considéré avec raison cet enseignement comme un puissant moyen d'impulsion pour l'industrie et pour la culture de tous les arts utiles.¹⁶

Les rapports des inspecteurs, commentés par les surintendants, indiquent que le dessin était peu enseigné dans les écoles malgré sa présence dans le programme de 1873. L'idée de prescrire l'enseignement du dessin par une loi en 1876, n'émane pas des Comités catholique et protestant responsables de la

¹⁴F. X. Valade, *Guide de l'instituteur, contenant une série de réponses* (Montréal: J. B. Rolland, 1856), iv et 280-94.

¹⁵Les deux premiers professeurs de dessin à l'école normale Laval sont un arpenteur et un architecte (P. Louis Morin, 1856-57, et J. P. M. Lecours, 1857-58); voir *Les noces d'or de l'École normale Laval, les 25-26 septembre 1907* (Québec: Laflamme et Proulx, 1908), 29.

¹⁶P.-J.-O. Chauveau, "Rapport du Surintendant de l'Education du Bas-Canada, pour l'Année 1866," *Journal de l'Instruction Publique* (janvier 1868): 16.

rédaction des programmes, mais d'un organisme externe, le Conseil des arts et manufactures. Il est important de s'interroger sur le rôle de cette instance en matière d'éducation publique. La meilleure source d'information sur cette institution est consignée dans l'excellent mémoire de maîtrise d'Hélène Sabourin,¹⁷ qui trace l'histoire de la fondation de la Chambre des arts et manufactures:

En 1857, le Parlement du Canada-Uni crée deux Chambres des arts et manufactures, une au Bas-Canada et l'autre au Haut-Canada. [. . .] Elles doivent prendre tous les moyens (cours du soir et écoles spéciales, conférences, bibliothèques, musées et expositions) pour sensibiliser la population aux nouvelles techniques, aux arts et aux sciences appliqués à l'industrie, et plus spécifiquement, voir à la formation d'ouvriers qualifiés. La chambre se compose essentiellement des délégués des instituts d'artisans, des associations d'art, des chambres de commerce et des professeurs de sciences des universités et des collèges.¹⁸

Le Surintendant de l'Instruction publique (ou le Ministre de l'Éducation entre 1868 et 1875) est membre statutaire de la Chambre. Parmi les différentes activités organisées par la Chambre figurent de nombreux cours de dessin offerts le soir afin de parfaire la formation professionnelle et technique des ouvriers dans plusieurs villes du Québec. Ainsi le pouvoir politique confère-t-il à des hommes influents une autorité certaine sur l'éducation populaire.¹⁹

Après la Confédération, en 1872, la Chambre est rebaptisée "Conseil des arts et manufactures" et rattachée au Ministère québécois de l'Agriculture et des Travaux publics. Dans la loi de 1872,

le Conseil est chargé d'aviser le commissaire de l'agriculture et des travaux publics et le Ministère de l'Instruction publique des mesures propres à assurer le développement des arts et manufactures dans la province de Québec.²⁰

La consultation des procès-verbaux du Conseil (lequel est composé majoritairement de membres anglophones) nous apprend qu'entre 1872 et 1876, quelques membres font des voyages d'études particulièrement en Angleterre et aux États-Unis. Dans les rapports de voyage, on accorde une

¹⁷Hélène Sabourin, "La Chambre des arts et manufactures, les quinze premières années, 1857-1872" (mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 1989).

¹⁸Ibid., p. iv.

¹⁹J. Kaswan, "Power, Authority, and Influence," dans *A Cooperative Manifesto*, pp. 185-202, cité dans Arthur Efland, "How Art Became a Discipline: Looking at Our Recent History," *Studies in Art Education* 29, no. 3 (1988): 264.

²⁰ 36 Vict. chapitre 7, tiré de Jean-Pierre Charland, *L'Enseignement spécialisé au Québec, 1867-1982* (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1982), 55.

énorme importance au “Department of Science and Art” de South Kensington de Londres ainsi qu’au “Massachusetts Normal Art School” de Boston, dirigé par Walter Smith.

L’école d’art de South Kensington est une institution nationale visant à assurer la formation des artisans et des maîtres-artisans soumis (à partir de 1853) à l’apprentissage d’un système uniforme de dessin. Autour de South Kensington gravitent des écoles régionales qui suivent le même modèle d’apprentissage en vue de hausser le seuil de performance de l’industrie anglaise sur les marchés internationaux, en concurrence avec la France surtout. Le programme est constitué d’exercices graduels répondant aux conventions du dessin mécanique.²¹

Walter Smith est un britannique, diplômé de South Kensington. Il est engagé en 1871 par les autorités scolaires de Boston pour diriger une école normale de dessin et pour diffuser sa méthode de dessin industriel. Le dessin géométrique et le dessin linéaire des objets s’insèrent dans ce qu’on appellera communément le dessin industriel. Il s’agit d’une approche très conceptuelle et analytique du dessin, qui met de côté le dessin perspectif et projectif consistant à représenter les objets et la nature tels que l’oeil les perçoit—lequel fait partie des programmes français.

Fort de tous ces recoupements avec la célèbre école anglaise ainsi que de la proximité géographique du professeur Smith, le Conseil dépose au Département de l’Instruction publique une proposition formelle²² en vue de rendre le dessin obligatoire à l’école élémentaire. Gédéon Ouimet parlait de rendre “compulsoire l’enseignement du dessin”²³ suivant ainsi l’exemple de l’Etat du Massachusetts qui, en 1870, prescrit l’enseignement du dessin dans les écoles publiques.²⁴ L’acte de 1876 découle directement de cet avis du Conseil. Le Comité catholique et le Comité protestant de l’Instruction publique sont soumis à une même loi alors qu’ils viennent tout juste d’acquérir leur autonomie entre 1869 et 1875, période de profondes réformes du système d’éducation de la nouvelle province de Québec. Dès 1877, la méthode de Walter

²¹David Thistlewood, “National Systems and Standards in Art and Design Higher Education in Britain,” dans *The History of Art Education: Proceedings from the Penn State Conference* (University Park: The Pennsylvania State University, 1985), 80–86.

²²Le comité chargé de mission aux Etats-Unis est “prié de préparer un projet de loi basé sur le dit rapport, lequel projet de loi devrait être transmis au gouvernement pour être soumis à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session,” Procès verbal du Conseil des arts et manufactures, 3 août 1876, p. 242.

²³Procès-verbal du Conseil des arts et manufactures, 15 novembre 1876, p. 286.

²⁴Paul E. Bolin, “The Massachusetts Drawing Act of 1870: Industrial Mandate or Democratic Maneuver?” dans *Framing the Past: Essays on Art Education* (Reston: The National Art Education Association, 1990), 59–71.

Smith est adoptée par le Conseil des art et des manufactures comme la seule méthode officielle et les règlements concernant cet enseignement sont acheminés aux Comités catholique et protestant qui doivent les approuver. Un manuel de Walter Smith est traduit en français par Oscar Dunn.²⁵ Ce manuel est accompagné de cartes de modèles que l'on distribue aux enfants. Nous croyons que le dessin est la seule matière scolaire dont la définition ait échappé à la juridiction exclusive des Comités catholique et protestant.

Par le biais de l'autorité d'une instance externe composée des membres les plus influents du milieu des affaires, on oblige l'école à répondre immédiatement aux besoins de l'industrie canadienne. Qui plus est, on prône l'uniformité d'une méthode officielle de dessin et ce, pour toute la population scolaire, catholique et protestante. Or cette question de l'uniformité des livres ou des méthodes deviendra un enjeu politique majeur pendant des décennies, le clergé s'opposant farouchement au principe de l'uniformité des manuels scolaires.

LE DESTIN DE CETTE LOI DANS LES DEUX COMITÉS

Les déclarations du Surintendant Ouimet aux commissaires-syndics sont explicites:

Sachez bien, d'abord, qu'il n'est pas question d'apprendre à vos enfants à faire des dessins de fantaisie, des images ou des tableaux d'après nature; ces choses de pur agrément sont un luxe auquel nous ne songeons pas; nous visons à l'instruction utile, pratique. Ce que nous voulons faire enseigner dans nos écoles, c'est le dessin linéaire-géométrique, le dessin industriel.²⁶

L'utilisation exclusive de la méthode de Walter Smith ne fait pas l'unanimité. Suite à l'approbation, en 1878, du second manuel de Smith traduit par Oscar Dunn, le Comité catholique recommande au Conseil des arts et manufactures l'approbation d'une autre méthode de dessin soit celle des Frères des Ecoles Chrétiennes.²⁷ Les procès-verbaux du Conseil des arts et manufactures font état de difficultés d'implantation de la méthode de Walter Smith à l'intérieur même de ses propres écoles du soir et dans certaines écoles

²⁵ *Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles d'après la méthode de Walter Smith* (Montréal: Duvernay Frères & Dansereau, 1877).

²⁶ Gédéon Ouimet, "Circulaire du Surintendant de l'Instruction publique adressé à Ms les commissaires-syndics d'école," *Journal de l'Instruction Publique* 21, no. 3 (1879): 41.

²⁷ "Procès-verbal des délibérations du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique," séance du 15 mai 1878, *Journal de l'Instruction Publique* 22, nos. 4-5 (avril-mai 1878): 52.

publiques de la Province. Dans une thèse de doctorat, André Comeau raconte les différends que la méthode anglaise a suscités auprès des artistes qui enseignaient avec les modèles français.²⁸ Afin de mieux informer un large public et de réduire l'opposition, Walter Smith est invité, en avril et mai 1882, à donner des conférences aux professeurs de dessin ainsi qu'aux enseignants et aux élèves des écoles normales des villes de Montréal et de Québec.²⁹

Les programmes de dessin du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de 1878 et de 1888 semblent s'ajuster aux définitions du dessin industriel, mais les examens donnés aux futurs instituteurs catholiques sont davantage orientés sur le contour de l'objet que sur le dessin géométrique.³⁰ Les consignes sont inexistantes. Rien n'empêche l'étudiant de tracer l'objet dans une représentation projective, ce qui est pratiquement exclu dans les manuels de Walter Smith. Chez les protestants, la conception des examens est fondamentalement différente de celle des catholiques. Des consignes sont élaborées et font explicitement référence aux manuels de Smith, mais on cite également d'autres manuels de référence.³¹ On aborde ici la question brûlante des manuels autorisés.

Dès 1878, le Conseil des arts et manufactures est saisi du cas d'une école de Frères de Saint-Henri qui ne suit pas la méthode de Walter Smith mais celle "usitée (sic) dans les Ecoles des Frères à Paris" et intitulée *Le cours régulier élémentaire de dessin linéaire et d'ornement*.³² Les Frères de la Doctrine Chrétienne³³ en profitent pour demander eux-mêmes l'autorisation d'utiliser leur méthode dans leurs écoles, ce qui leur est refusé. Dans sa correspondance avec le Conseil des arts et manufactures, le frère Alphraates, supérieur de la communauté, fait état de la reconnaissance et des prix mérités par leur méthode dans les expositions de Paris en 1867, d'Amsterdam en 1869 et de Vienne en

²⁸André Comeau, "Institutions artistiques du Québec de l'entre-deux-guerres (1919-1939)" (thèse de doctorat en histoire de l'art, Université de Paris I, 1983), 122.

²⁹Ces conférences ont été publiées l'année suivante dans les deux langues: Conseil des arts et métiers de la Province de Québec, "Education technique et enseignement du dessin industriel dans les écoles publiques: rapports et notes d'intentions donnés à Montréal et à Québec," dans *La Gazette* [Montréal] (1883).

³⁰Nous avons consulté les examens de dessin entre 1889 et 1899 pour les futurs instituteurs catholiques, et entre 1881 et 1893 pour les futurs instituteurs protestants.

³¹Manuels désignés dans les examens des futurs instituteurs protestants: *Vere Foster's Drawing Books* (London: Blackie & Son Ltd., s.d.); *Canadian Drawing Books; Dominion Freehand Drawing Course* [aucun autre détail ne figure dans les documents originaux consultés].

³²Procès-verbal du Conseil des arts et manufactures, 7 mai 1878, p. 103.

³³Il s'agit des Frères des Ecoles Chrétiennes.

1873.³⁴ Cette anecdote où des enseignants sont pris en flagrant délit de désobéissance permet de comprendre que l'utilisation de la méthode de Walter Smith ne fait pas l'unanimité. La réaction des Frères était prévisible, car dans le *Rapport du Surintendant pour 1875-1876*,³⁵ Gédéon Ouimet relate que l'honorable M. de Boucherville s'était adressé au frère Alphraates pour promouvoir l'enseignement du dessin avec du personnel compétent et du matériel approprié, importé de France. Les Frères ont donc été évincés au profit de Walter Smith, choix du Conseil des arts et manufactures.

Les protestants de leur côté ne se gênent pas pour compléter la méthode de Walter Smith par d'autres manuels, dont ceux de Vere Foster qui sont diamétralement opposés à la doctrine du dessin industriel puisqu'on y enseigne l'art du paysage dans ses plus beaux effets romantiques.

En 1887, commence la saga de "La méthode nationale"³⁶ de Edmond M. Templé, laquelle pouvait, selon ses dires, remplacer avantageusement celle de Walter Smith. Edmond M. Templé est un personnage inattendu et les renseignements le concernant sont ambigus. Emigré français d'abord impliqué dans le commerce, il devient professeur de dessin dans deux institutions.³⁷ En 1889-90, il est nommé directeur général des écoles du soir à Montréal.³⁸ En 1891, il est chargé, selon ses propres dires, "d'organiser l'enseignement du dessin dans toute la province." En 1890, Edmond M. Templé publie une autre version de sa méthode de dessin, adaptée aux élèves de l'école élémentaire.³⁹ On doit attendre 1891 pour que le Conseil des arts et manufactures et le Comité catholique arrivent à une entente ambivalente stipulant que le manuel d'Edmond M. Templé pouvait être utilisé au même titre que celui de Smith, ce

³⁴Procès-verbal du Conseil des arts et manufactures, 7 mai 1878, p. 102.

³⁵"Rapport du Surintendant pour 1875-1877," *Journal de l'Instruction Publique* 21, no. 2 (février 1877): 18.

³⁶Edmond M. Templé, *Méthode nationale de dessin, Cours préparatoire, Guide du maître* (Montréal: E. M. Templé Éditeur, 1886); ce manuel s'adresse davantage aux élèves adultes qu'aux enfants.

³⁷Edmond M. Templé enseigne le dessin à l'académie commerciale du Plateau et à l'École normale Jacques-Cartier; voir "Les décès," *Journal de l'Instruction Publique* 13, no. 11 (mars 1895): 341.

³⁸Ruby Heap, "Un chapitre dans l'histoire de l'éducation des adultes au Québec: les écoles du soir, 1889-1892," *Revue d'histoire de l'Amérique française* 34, no. 4 (mars 1981): 597-625. L'auteur décrit clairement les affinités politiques d'Edmond Templé avec le premier ministre Honoré Mercier.

³⁹Edmond M. Templé, *Manuel de la nouvelle méthode nationale de dessin* (Montréal: E. M. Templé Éditeur, 1891; 2e édition); ce manuel est spécifiquement adapté aux classes du niveau primaire et est accompagné de cartes destinées aux élèves: il s'agissait de compléter le pointillé de motifs déjà dessinés.

qui met fin à la décision de promouvoir une méthode exclusive et uniforme,⁴⁰ et ce qui contrevient à la loi de 1876. La méthode de Templé ne réfère pas exclusivement au dessin industriel. Objets quotidiens, formes géométriques, paysages romantiques, dessin de têtes se côtoient dans le plus curieux agencement. La reconnaissance de la méthode Templé cache des jeux d'influence avec le gouvernement national d'Honoré Mercier, que Pierre Boucher de la Bruère ne manque pas de signaler quand il commente la destitution d'Edmond M. Templé du poste d'inspecteur général de l'enseignement du dessin, obtenu par ce dernier dans des conditions fort peu transparentes.⁴¹

Le Comité protestant, ne voulant pas se voir imposer la méthode Templé, réclame la reconnaissance de la méthode appelée "Dominion Freehand Drawing," parce que moins coûteuse que celle de Smith, ce qui, étrangement, lui sera refusé par le Conseil.⁴² Or cette méthode canadienne est une version édulcorée de la méthode de Smith, alors que le manuel de Templé est presque un sacrilège par rapport à une conception rigoureuse du dessin industriel.

Derrière ces atermoiements et ces volte-face, il faut comprendre que le Conseil des arts et manufactures est lié par contrat à une maison d'édition américaine, pour les manuels anglais de Walter Smith du moins. Pour les catholiques, et du point de vue de la définition du dessin industriel, il demeure incompréhensible que le Conseil des arts et manufactures ait fini par accepter la diffusion de la méthode Templé après cinq années de discussion. S'agit-il d'un cas d'usure par suite des pressions de quelques membres du gouvernement? C'est une hypothèse vraisemblable car après la chute du gouvernement Mercier en 1892, Templé perd tous ses postes et devient "agent-voyageur." Il décède en 1895.

Après 1892, on ne retrouve plus rien dans les procès-verbaux du Conseil des arts et manufactures concernant le dessin dans les écoles publiques. A

⁴⁰"Sous-comité de l'examen des livres, session du 13 mai 1891," dans *L'enseignement primaire*, 12e année (no. 11) (1 juin 1891): 164.

⁴¹Pierre Boucher de la Bruère, *Le Conseil de l'Instruction publique et le Comité catholique* (Montréal: Le Devoir, 1918), 149-51. Dans l'article de R. Heap, cité plus haut, on apprend que Pierre Boucher de la Bruère était un ennemi politique d'Honoré Mercier, *ibid.*, p. 614; dans le *Rapport annuel sur l'enseignement du dessin* envoyé par Edmond M. Templé au secrétaire de la province en 1892, le révérend W. G. Lyster, inspecteur d'écoles à Cape Cove, termine son rapport en ces termes: "Je n'ai pas eu l'avantage de connaître par un avis officiel, la nomination d'un inspecteur Général du dessin et je ne puis trouver votre nom dans le rapport du surintendant. Voudriez-vous donc avoir la bonté, si vous voulez avoir d'autres informations, de me dire si vous êtes nommé officiellement comme attaché au Département de l'Instruction publique" (Archives nationales du Québec, Québec).

⁴²Procès-verbal du Conseil des arts et des manufactures, 12 mai 1891, p. 224.

partir de 1886, on note d'ailleurs un changement d'intérêt dans les discussions du Conseil, qui tente de s'occuper davantage de la formation manuelle des ouvriers et des artisans que de l'enseignement exclusif du dessin. En 1889, Paul Dupuy publie un livre intitulé: *L'enseignement manuel de l'enfant dans l'école primaire*,⁴³ sorte de bilan de l'enseignement manuel (appelé aussi "vocationnel") aux Etats-Unis et en Europe, comme si, encore une fois, on souhaitait informer le Département de l'Instruction publique d'une nouvelle priorité et le forcer à agir. Cette publication est subventionnée par le Conseil des arts et métiers.⁴⁴

Les membres du Conseil des arts et manufactures ne sont certainement pas sans savoir que W. Smith est démis de ses fonctions à Boston en 1881 et que South Kensington connaît des changements d'orientation qui font que l'enseignement du dessin perd sa préséance au profit d'un enseignement manuel: "[. . .] such men as Charles Robert Ashbee who insisted that design capabilities came not through drawing but through handling materials and the tools of production."⁴⁵

Dans la grande tourmente de 1897 visant à rétablir un Ministère de l'Instruction publique, l'honorable Robidoux affirme: "notre législation nouvelle décrète que l'enseignement du dessin sera obligatoire, dans toutes les écoles qui sont sous le contrôle du gouvernement ou qui sont subventionnées par lui."⁴⁶ La nouvelle Loi de l'Instruction publique de 1899 confirme cette prise de position et il n'est plus question de la tutelle du Conseil des arts et manufactures.⁴⁷ Entre temps, le programme de 1898 promulgué par le Comité catholique indique une certaine désaffection pour le dessin industriel au profit du dessin d'observation, de la couleur et du dessin d'ornement.

Il y aurait beaucoup à ajouter sur les activités du Comité catholique au sujet du dessin. A la fin du siècle, il enclenche la rédaction du premier

⁴³Paul Dupuy, *L'Enseignement manuel de l'enfant dans l'école primaire* (Montréal: Eusèbe Sénécal & Fils, 1889), 1-53.

⁴⁴Il s'agit bien du Conseil des arts et manufactures que l'on appelle aussi dans les documents de l'époque Conseil des arts et métiers.

⁴⁵Thistlewood, "National Systems and Standards in Art and Design Higher Education in Britain," 80.

⁴⁶Discours de l'honorable M. Robidoux, publié dans *Le Soleil*, 22 et 23 décembre 1897, cité dans Louis-Philippe Audet, *Histoire du Conseil de l'Instruction publique* (Ottawa: Éditions Leméac, 1964), 266-67.

⁴⁷"De l'enseignement du dessin et de l'hygiène dans les écoles," dans *Statuts de la province de Québec* (Québec: Charles Pageau, 1899), 202 (Loi de l'Instruction publique, 62 Vict., chap. 28, titre huitième, chapitre premier, article 542).

programme complet (dit *programme-catalogue*, d'après R. Grégoire)⁴⁸ contenant des directives pédagogiques ainsi qu'une description des activités pour chaque matière et chaque degré. Ce programme sera officialisé en 1905. Or le sous-comité de dessin, sous la responsabilité de T. Chapais, traîne plusieurs années (1898-1902) avant de remettre un rapport complet. Chapais prétend qu'il manque d'informations sur les différentes méthodes utilisées.⁴⁹ Il finit par recommander l'adoption des méthodes de dessin des Frères des Ecoles Chrétiennes et des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.⁵⁰ La position du Comité catholique est claire: il n'opte pas pour une méthode uniforme comme l'avaient prôné Gédéon Ouimet et le Conseil des arts et manufactures. La méthode de Smith est rayée de la liste des manuels autorisés en 1909.

Au Comité protestant, on s'empresse d'enrichir les références existantes en important, en 1899, une autre méthode américaine, publiée par la maison Prang,⁵¹ où le dessin industriel est remplacé par une approche éducative articulée en trois séquences: construire les objets par la géométrie, représenter les objets par l'observation, décorer et orner les objets. A la même époque est soulevée la question de la relation qui devrait exister entre l'enseignement du dessin et celui des travaux manuels. Dès 1893, Dana Hicks, une des auteur-es des manuels de Prang, donne à Montréal une importante conférence sur l'évolution du dessin dans les écoles du XIXe siècle et explique en quoi les connaissances sur le développement de l'enfant et la psychologie de l'éducation engagent à redéfinir le dessin dans une perspective éducative et non plus uniquement utilitaire. Les discours sur le développement du dessin enfantin pénétreront graduellement le milieu protestant, plusieurs décennies avant que les autorités scolaires catholiques n'en fasse état.

Il nous reste à présenter un autre personnage extrêmement intéressant, Charles A. Lefèvre, français d'origine et professeur de dessin à l'école normale Laval. Il s'exprime très fréquemment dans le journal *L'Enseignement primaire* (il a signé vingt-trois articles entre 1882 et 1905).⁵² Sa conception du

⁴⁸Page citée dans Réginald Grégoire, *L'Évolution des politiques relatives aux programmes d'études du primaire et du secondaire public du secteur catholique francophone du Québec* (Québec: Ecole nationale d'administration publique, Centre d'études politiques et administratives du Québec, janvier 1987), 38.

⁴⁹*L'enseignement primaire*, 23e année (no. 2) (1 octobre 1902): 90-99.

⁵⁰"Procès-verbal du Comité catholique, 13 mai 1903," dans Bernard Lefebvre, "Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et son oeuvre" (thèse de doctorat, Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, septembre 1972), 272.

⁵¹J. S. Clark, M. D. Hicks et W. S. Perry, *Teacher's Manual, Part 1 for The Prang Elementary Courses in Art Instruction* (Boston: The Prang Educational Company, 1898).

⁵²L'importance de Charles A. Lefèvre est telle qu'il faut poursuivre une recherche approfondie sur son rôle et son influence.

dessin est différente de celle de Smith et de Templé. Il est farouchement opposé à l'utilisation de cartes de modèles et il accorde au dessin d'observation (dessin projectif et perspectif) et au dessin ornemental et décoratif une part égale sinon supérieure à celle qu'il concède au dessin géométrique. Il affirme se rattacher directement à la tradition française d'Eugène Viollet-le-Duc et d'Eugène Guillaume (qu'il cite dans quelques articles), lesquels ont eu une influence considérable dans la rédaction des programmes de dessin à l'école primaire et secondaire en France jusqu'en 1909. En 1890, au milieu de la querelle sur l'adoption de la méthode Templé, il est chargé par le gouvernement d'une mission spéciale, à savoir se renseigner sur les différentes méthodes en usage aux Etats-Unis et en Europe. En 1892, il remet son rapport intitulé *Le dessin à l'école primaire*,⁵³ lequel document aura une influence déterminante lors de la rédaction du programme de dessin de 1905.

Dans l'esprit des décideurs, le dessin conserve sa vocation pratique, mais dans l'esprit des spécialistes de la matière comme Lefèvre, il doit se définir d'abord comme une science et une langue devant servir de base à de multiples fonctions utilitaires ainsi qu'à plusieurs matières scolaires (particulièrement l'enseignement manuel), tout en constituant le lieu privilégié d'une formation intellectuelle par le développement de l'esprit d'observation et de la compréhension rationnelle des procédés graphiques.⁵⁴

CONCLUSION

Nous concluons cet article en tentant une synthèse inspirée par des considérations institutionnelles et sociales. On a pu saisir comment une politique scolaire officielle s'est modifiée suite aux revendications des Comités catholique et protestant qui étaient soumis à de nombreux jeux d'influence dont plusieurs sont reliés à la demande de reconnaissance de méthodes de dessin. Avec la prise en charge du dessin par chaque Comité en 1898-99, se clôt une période où les deux communautés furent appelées à se conformer à des finalités et des règlements communs. De plus, on a vu comment il a été difficile pour les catholiques d'accepter la méthode anglo-américaine de Walter Smith qui mettait sous le boisseau les méthodes françaises utilisées par des communautés religieuses, par des spécialistes du dessin généralement venus de France et même par des artistes qui avaient acquis leur formation en France.

⁵³Charles A. Lefèvre, *Le dessin à l'école primaire* (Québec: Charles François Langlois, imprimeur de sa très excellente majesté la Reine, 1892).

⁵⁴Charles A. Lefèvre, "Le dessin dans nos écoles publiques," *L'enseignement primaire*, 9e année (no. 5) (1 mars 1889): 68-74; (15 mars 1889): 84-89.

L'argumentation de notre exposé renforce ainsi le propos de quelques historiens, comme Fernande Roy, Roger Magnuson⁵⁵ et Robert Gagnon⁵⁶ qui tendent à démontrer l'existence de nombreux intérêts industriels et économiques au sein même des gouvernements de la nouvelle province de Québec au XIXe siècle, lesquels ont des répercussions immédiates sur les programmes scolaires de l'école publique.

Il nous reste à démontrer que cet apprentissage du dessin industriel inclut plusieurs objectifs, dont celui de former une main-d'oeuvre soucieuse du travail bien fait, ordonné et régulé, ce qui est essentiel pour développer la docilité et la productivité dans les ateliers de production. La formation du goût apparaît également importante pour deux raisons: élever l'âme de la classe ouvrière, c'est-à-dire la sortir de la vulgarité, et produire des objets de belle apparence qui peuvent soutenir la concurrence internationale. Nous tenons également à préciser que nous avons présenté la position officielle de l'enseignement du dessin, soit une apologie du dessin industriel. Nous poursuivons actuellement un autre volet de cette recherche qui vise à dévoiler la multiplicité des enjeux autour de la valorisation du dessin comme lieu privilégié de formation intellectuelle et comme outil de base essentiel à l'enseignement de plusieurs matières scolaires.

⁵⁵Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles* (Montréal: Boréal, 1993); *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaire francophones à Montréal au tournant du siècle* (Montréal: Boréal, 1988); Robert Magnuson, *A Brief History of Quebec Education from New France to Parti Québécois* (Montréal: Harvest House, 1980).

⁵⁶Robert Gagnon, "Les discours sur l'enseignement pratique au Canada français, 1850-1900."